

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2018

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 26 mars 2018, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2018, établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Pocatière;
- QUE, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, un avis de la présentation du règlement numéro 3-2018 a été publié dans l'édition du 7 mars 2018 du journal Le Placoteux;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 28 mars 2018.

Danielle Caron, OMA,
Greffière